



RAPPORT DE PRÉSENTATION

H ANNEXES



PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Mise à jour N°1

Arrêtée le 05/01/2021



H - EVOLUTION DU PLUI DE MARSEILLE PROVENCE

approuvé le 19.12.2019

H1 – Mise à jour n°1 des Annexes :

1) Sont rajoutés les documents suivants:

- Servitudes d'Utilité Publique (R):

R2 - Complément PAC inondation les Aygalades et affluents (Marseille, Septèmes)

R5 - PPR Inondation Allauch

R9 - Arrêté préfectoral du 2 septembre 2020 instaurant une SUP sur une zone d'un kilomètre autour du site de la Société PROTEC METAUX D'ARENC (Marseille 15è)

R10 - Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments Historiques (Allauch, Marignane, Marseille, Septèmes-les-Vallons)

- Annexes Informatives (S):

S5 - Droit de Prémption Urbain Renforcé : Gignac (130)

S9 - PUP Bleu Capelette (Marseille 10è)

Gaston Berger (Marseille 10è)

S15 – Secteur d'Information sur les Sols (Ensuès, Gignac, Marseille, Saint-Victoret, Septèmes)

S16 – Sursis à statuer Marseille (13è): secteurs Frais Vallon/ La Rose/ Petit Séminaire

2) Sont annulés et remplacés les documents suivants :

- Servitudes d'Utilité Publique (R):

R8 - SUP Carto

R9 - SUP Liste

- Annexes Informatives (S):

S5 - Droit de Prémption Urbain Renforcé : Cassis (50), Ceyreste (40), Marseille Parc Corot (17), Roquefort (70), Saint-Victoret (120), Septèmes (90).